



DÉCISION

N°: 2026-104

Exécutoire le : 19 MARS 2026

Publiée / Notifiée le : 19 MARS 2026

Visée le : 13 MARS 2026

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°25061

Marché de maîtrise d'œuvre pour des Travaux d'interconnexion AEP - 4 Chemins - Route du Bourget –RD 1201a Viviers du Lac – Le Bourget Du Lac

ATTRIBUTION

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021, du 21 mars 2023 et du 30 janvier 2024 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant l'ancien Marché de Maîtrise d'œuvre passé après mise en concurrence avec le Bureau d'Etude SAFEGE SUEZ : Marché subséquent n°20_09_24 passé sous l'accord cadre de maîtrise d'œuvre n°20009,

Considérant la résiliation du marché subséquent 20_09_24 selon courrier de résiliation notifié le 28/11/2025,

Considérant la nouvelle consultation lancée le 19/12/2025 sous la forme d'une procédure adaptée, en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les Travaux d'interconnexion AEP - 4 Chemins - Route du Bourget –RD 1201a Viviers du Lac – Le Bourget Du Lac (missions AMT, VISA, DET, AOR et mission complémentaire d'appropriation du PRO),

Considérant l'analyse des offres reçues,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 :

De signer le marché n°25061 avec l'entreprise SAFEGE SUEZ domiciliée 48 Avenue du Lac du Bourget 73377 LE BOURGET DU LAC (établissement) - Parc de l'Île 15/27 rue du Port, 92022 Nanterre cedex (siège), pour un montant définitif de 28 500,00 € HT.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- Mme la Préfète de la Savoie,
- M. le Receveur,
- SAFEGE SUEZ : L'entreprise titulaire du marché.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 13/03/2026 14:37:33



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2026-104 : Marché n.25061 - Marché de maîtrise d'oeuvre pour des Travaux d'interconnexion AEP - 4 Chemins - Route du Bourget -RD 1201a Viviers du Lac - Le Bourget Du Lac_ATTRIBUTION

Date de transmission de l'acte : 13/03/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 13/03/2026

Numéro de l'acte : Dec2336 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20260313-Dec2336-AI

Date de décision : 13/03/2026

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)



MARCHE N°25061

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE Acte d'engagement

Objet du marché

Maitrise d'œuvre pour des Travaux d'interconnexion AEP -
- Viviers du Lac – Le Bourget Du Lac

Maître d'ouvrage

Grand Lac - Communauté d'Agglomération
Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 - 73106 AIX-LES-BAINS
Téléphone : +33479350051 – Télécopie : 0479357070

Procédure de passation

Procédure adaptée – Articles R. 2123-1 à R. 2123-7 et R. 2172-1 et suivants du Code de la commande publique.

Programme

Travaux d'interconnexion AEP -
- Le Bourget Du Lac

- Viviers du Lac

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances

Monsieur le Président de Grand Lac

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l'organisme désigné ci-dessus.

Sommaire

1. Objet du marché	3
1.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution.....	3
1.2 Nomenclature	3
2. Contractant	3
3. Missions du maître d'œuvre	4
3.1 Catégorie d'ouvrage	4
3.2 Missions	4
4. Durée du marché – Reconduction	5
4.1 Délais d'exécution	5
4.2 Reconduction	5
5. Délais	5
5.1 Délais d'exécution	5
5.2 Délais des éléments de missions	5
5.3 Délai d'établissement des documents d'études	5
5.4 Délai d'acceptation	5
6. Montant des travaux et seuils de tolérance	6
6.1 Coût prévisionnel des travaux	6
7. Montant des honoraires	6
7.1 Mode de variation des prix	6
7.2 Base de référence des prix	6
7.3 Montant global du forfait de rémunération.....	6
8. Avance	8
9. Signature du candidat	8
10. Acceptation de l'offre	8

1. Objet du marché

1.1 Caractéristiques principales et conditions d'exécution

Etudes pour des travaux concernant le réseau AEP.

1.2 Nomenclature

CPV principal :	71240000-2 – Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
------------------------	--

2. Contractant

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

- JE M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations définies ci-après, aux conditions qui constituent mon offre.
- J'AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours.
- Je CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

Le signataire :

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;
 Florent PEZET engage la société .SAS SAFEGE.. sur la base de son offre à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Le mandataire ⁽¹⁾ :

du groupement solidaire
 solidaire du groupement conjoint
 s'engage pour l'ensemble des prestataires groupés désignés dans l'annexe ci-jointe ⁽²⁾ à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

(1) Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement.

(2) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire quel que soit le type de groupements.

(3) Dans le cas d'un groupement, indiquer les coordonnées du mandataire.

Nom commercial et dénomination sociale du candidat : ⁽³⁾

SAS SAFEGE.....

Adresse de l'établissement :

Savoie Technolac
48 Avenue du Lac du Bourget
73377 LE BOURGET DU LAC.....
Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :
Parc de l'Ile
15/27 rue du Port
92022 Nanterre cedex
Adresse électronique : ..
Téléphone : ..
Télécopie :
N° SIRET :
APE :
N° de TVA intracommunautaire : . I

Références bancaires :
IBAN :
BIC :

JOINDRE UN RIB

3. Missions du maître d'œuvre

3.1 Catégorie d'ouvrage

La mission de maîtrise d'œuvre porte sur :

- Des ouvrages de type : Infrastructure
- Des travaux de type : Réhabilitation.

3.2 Missions

La mission confiée au maître d'œuvre est la suivante :

- Assistance pour la passation des marchés publics de travaux (AMT).
- Visas (VISA) des études partiellement ou totalement réalisées par la ou les entreprises titulaires.
- Direction de l'exécution des travaux (DET).
- Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Missions complémentaires :

La mission comprend par ailleurs les éléments complémentaires suivants :

- Appropriation et analyse du dossier PRO complet : BPU, DQE, annexes techniques (plans, profils etc) de la phase PRO déjà réalisée de ce marché de travaux.

4. Durée du marché – Reconduction

4.1 Délais d'exécution

Le délai d'exécution prévisionnel est fixé à 14 mois.

Il commencera à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations.

4.2 Reconduction

Le marché ne sera pas reconduit.

5. Délais

5.1 Délais d'exécution

Les délais d'exécution des missions s'inscrivent dans le cadre d'une durée prévisionnelle globale du marché de 14 mois.

Les délais d'exécution des différentes missions sont fixés par le pouvoir adjudicateur.

5.2 Délais des éléments de missions

Mission	Délai	Point de départ du délai
AMT - Assistance pour la passation des marchés publics de travaux	90 jours Remise du rapport d'analyse des offres au plus tard 2 semaines avant la date de passage en commission	Ordre de service
VISA - Visa compris		
DET - Direction de l'exécution comprise		
AOR - Assistance aux opérations de réception comprise		
Mission dossiers complémentaires	Délai	Point de départ du délai
Appropriation et analyse du dossier PRO complet : BPU, DQE, annexes techniques (plans, profils etc) de la phase PRO déjà réalisées de ce marché de travaux.	2 mois	Ordre de service

5.3 Délai d'établissement des documents d'études

Documents	Délai d'établissement
AMT	2 semaines

5.4 Délai d'acceptation

Délais prévisionnel maximal d'acceptation des documents d'études par le maître d'ouvrage ou

son représentant :

Documents	Délais d'acceptation
AMT	2 semaines

L'article *Admission des documents* du CCAP précise les modalités d'acceptation.

6. Montant des travaux et seuils de tolérance

6.1 Coût prévisionnel des travaux

L'article *Forfait de rémunération* du CCAP précise les modalités de fixation du coût prévisionnel des Travaux.

Le coût prévisionnel est connu.

Il résulte d'une estimation définitive en phase PRO déjà réalisée et validée par le Maître d'ouvrage d'un montant de 1 165 846 € HT :

Les seuils de tolérance sont fixés à l'article *Engagement sur coût des travaux* du CCAP.

7. Montant des honoraires

7.1 Mode de variation des prix

Le marché est passé à prix révisable dans les conditions définies par le CCAP.

7.2 Base de référence des prix

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques définies au CCAP.

7.3 Montant global du forfait de rémunération définitive

Le montant de la rémunération définitive du maître d'œuvre s'élève à la somme forfaitaire de :
Montant exprimé en euros :

Total Hors Taxe (en chiffres) : 28 500,00 €

Montant TVA au taux de 20,00 % : 5 700,00€

Montant TTC (en chiffres) :34 200,00€

Montant TTC (en lettres) : Trente-quatre mille deux cent Euros €

Ce montant est définitif (phase PRO validée par le Maître d'ouvrage)

7.3.1 Décomposition du forfait

Le montant total des honoraires de la maîtrise d'œuvre, y compris indemnisation éventuelle, est décomposé par élément de mission suivant la répartition ci-après :

Budget AEP MISSIONS DE BASES : (estimation : 1 165 846 € HT)

Elément de mission base	Montant de la mission en Euro
Assistance à la passation des marchés de travaux	4 275,00 €
Visa	3 420,00 €
Direction de l'exécution des travaux	17 385,00 €
Assistance aux opérations de réception	3 420,00 €
TOTAL AEP HT	28 500,00 €
Montant TVA	5 700,00 €
TOTAL AEP TTC	34 200,00 €

SOIT UN TAUX D'HONORAIRES GLOBAL DE 2,44 %

Mission complémentaire forfaitaire AEP

Mission complémentaire (Montant Forfaitaire)	Montant forfaitaire définitif de la mission en Euro
Appropriation et analyse du dossier PRO complet : BPU, DQE, annexes techniques (plans, profils etc) de la phase PRO déjà réalisée de ce marché de travaux.	0 €

TOTAL MISSION BASE AEP + COMPLEMENTAIRE AEP

<u>Missions Bases AEP HT</u>	<u>28 500,00 €</u>
<u>Mission complémentaire AEP HT</u>	<u>0 €</u>
<u>Total AE HT</u>	<u>28 500,00 €</u>
<u>Montant TVA</u>	<u>5 700,00 €</u>

TOTAL AEP TTC**34 200,00 €**

En cas de groupement conjoint, la répartition détaillée des prestations à exécuter par chacun des membres du groupement et le montant de l'accord-cadre revenant à chacun sont décomposés dans l'annexe ci-jointe. Il en sera de même en cas de groupement solidaire avec un ou plusieurs sous-traitants déclarés.

8. Avance

Une avance est prévue dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Titulaire unique ou mandataire : Refuse de percevoir l'avance
 Accepte de percevoir l'avance

L'attention des candidats est attirée sur le fait que si aucun choix n'est fait, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise accepte de percevoir l'avance.

La perception de l'avance par les cotraitants et sous-traitants est indiquée dans les annexes. L'avance sera versée et résorbée dans les conditions fixées par l'article *Avance* du CCAP qui détermine également les garanties à mettre en place par la ou les entreprises.

9. Signature du candidat

Il est rappelé au candidat que la signature de l'acte d'engagement vaut acceptation de toutes les pièces contractuelles.

Fait en un seul original

A : Le Bourget du Lac.....

Le : 22/01/2026

Signature(s) du titulaire, ou, en cas de groupement d'entreprises, du mandataire habilité ou de chaque membre du groupement :

SAFECE
 Direction Déléguée Centre Est
 Agence de Chambéry
 Savoie Technolac BP 318
 73377 LE BOURGET DU LAC CEDEX
 Tél: 04.79.26.46.00
 Fax : 04.79.26.46.04
 SIRET 642 021 829 00107 CODE APE 7112 B

Florent PEZET

Signature
 numérique de
 Florent PEZET
 Date : 2026.01.22
 11:05:02 +01'00'

10. Acceptation de l'offre

Les sous-traitants proposés dans les actes de sous-traitance annexés au présent acte d'engagement sont acceptés comme ayant droit au paiement direct et les conditions de paiement indiquées sont agréées.

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur,

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
 par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
 le 13/03/2026 14:58:51

Acte d'engagement

Annexe à l'acte d'engagement

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

● **Identification de l'acheteur**

Désignation de l'acheteur :

SIRET : 20006867400015

Nom : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

Adresse : 1500 boulevard Lepic - CS 20606 73106 AIX-LES-BAINS

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2391-28 du Code de la commande publique : Monsieur le Président de Grand Lac

Désignation du comptable public assignataire : Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable d'Aix les Bains

● **Identification du créancier au titre du marché public**

Désignation du créancier :

SIRET :

Raison sociale :

Adresse :

Coordonnées bancaires du créancier :

IBAN :

Renseignements complémentaires sur le créancier :

Titulaire du marché	
Sous-traitant de premier rang	
Membre d'un groupement solidaire	
Membre d'un groupement conjoint	
Mandataire solidaire	
Mandataire conjoint	
Agissant pour son propre compte	
Habilité à céder ou nantir la créance du groupement	
Dans ce dernier cas, indiquer la référence de l'habilitation :

● **Identification de la créance cessible**

Désignation du marché et de son montant :

Référence du marché obtenue au plus tard lors de la notification :

Date :

Montant (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation de la tranche :

Montant de la tranche (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du lot :

Montant du lot (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant :

Désignation du bon de commande :

Montant du bon de commande (HT, montant TVA et TTC) :

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de variation de prix applicables à la créance :

.....

Le cas échéant, éléments relatifs aux clauses de pénalités susceptibles d'être appliquées à la créance :

.....

Le cas échéant, autres renseignements :

• **Renseignements complémentaires affectant le marché et/ou la créance**

L'acheteur renvoie les parties aux documents du marché	
--	--

Si la case précédente n'a pas été cochée, remplir les champs suivants :

Le cas échéant :	
Le marché prévoit le versement d'une avance au créancier au titre du marché :	
En cas d'avance, son pourcentage %
Le marché prévoit une retenue de garantie :	
En cas de retenue de garantie, son pourcentage %
Le marché prévoit un délai d'exécution des prestations :	
Si un délai d'exécution est prévu, le délai mentionné est de :
Le marché prévoit des dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :	
Si elles sont prévues, les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement sont :
Le marché prévoit un délai maximum de paiement :	
Si un délai maximum de paiement est prévu, il est de :
S'il est prévu, référence du taux des intérêts moratoires mentionné
Le marché prévoit un montant :	
Montant prévu pour l'ensemble du marché : € TTC
Montant prévu pour la tranche concernée : € TTC
Montant prévu pour le lot concerné : € TTC
Pour les accords-cadres à bons de commande, indiquer :	
Montant minimum : € TTC
Montant maximum : € TTC

Montant estimé : € TTC
Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants ayant droit au paiement direct :	
Cette partie non sous-traitée est au maximum de : € TTC

• **Informations supplémentaires en cas de groupement**

Désignation des membres du groupement :

SIRET pour chaque membre du groupement :

Désignation du mandataire :

• **Modification(s) ultérieure(s) de la créance**

(À renseigner autant de fois que nécessaire)

1ère modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
2ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
3ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
4ème modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature
Nième modification	La créance cessible est ramenée/portée à : €	Date/Signature

En cas de cession ou de nantissement, le cessionnaire ou le titulaire du nantissement transmet l'original du présent certificat au comptable public assignataire, conformément aux articles R. 2191-54, R. 2191-55 et R. 2391-28 du Code de la commande publique.

• **Signature de l'acheteur**

A	Le
	Signature de l'acheteur ou de son représentant

Annexe à l'acte d'engagement

DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Pouvoir adjudicateur : Grand Lac - Communauté d'Agglomération

– Désignation de l'acheteur :

.....
.....

– Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements ou cessions de créances :

.....
.....

Objet du marché :

Objet de la consultation : Maitrise d'œuvre pour des Travaux d'interconnexion AEP - 4 Chemins - Route du Bourget –RD 1201a - Viviers du Lac – Bourget Du Lac - marché 25061

Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

- Un document annexé à l'offre du soumissionnaire.
- Un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement (sous-traitant présenté après attribution du marché).
- Un acte spécial modificatif : il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

Identification du soumissionnaire ou du titulaire

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

En cas de groupement momentané d'entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

.....
.....
.....

Identification du sous-traitant :

Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresse postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET :

.....
.....
.....

Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

.....
.....
.....

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : (Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne) :

.....
.....
.....

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (Art. R. 2151-13 et R. 2351-12 du Code de la commande publique)?

- OUI NON

Nature des prestations sous-traitées :

Nature des prestations sous-traitées :
.....

Sous-traitance de traitement de données à caractère personnel (à compléter le cas échéant) :
.....

Le sous-traitant est autorisé à traiter les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) :

La durée du traitement est :

La nature des opérations réalisées sur les données est :

La ou les finalité(s) du traitement sont :

Les données à caractère personnel traitées sont :

Les catégories de personnes concernées sont :

Le soumissionnaire/titulaire déclare que :

- Le sous-traitant présente des garanties suffisantes pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des données personnelles ;
- Le contrat de sous-traitance intègre les clauses obligatoires prévues par l'article 28 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et abrogeant la directive 95/46/CE (RGPD).

Prix des prestations sous-traitées :

Montant des prestations sous-traitées :

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée infra, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

a) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

- Taux de la TVA :
- Montant HT (€) :
- Montant TTC (€) :

b) Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de l'article 283-2 nonies du Code général des impôts :

- Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
- Montant hors TVA (€) :

Modalités de variation des prix :

.....

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir **droit au paiement direct** (article R. 2193-10 ou article R. 2393-33 du Code de la commande publique) :

- OUI NON

Condition de paiement :

Références bancaires :

(Joindre un IBAN.)

IBAN :

BIC :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : OUI NON

Capacités du sous-traitant :

Nota : ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l'acheteur les exige et qu'ils n'ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

Récapitulatif des informations et renseignements ou des pièces demandés par l'acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

Toutes les pièces précisées aux articles R.2193-1 et R.2193-3 du code de la commande publique

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Attestations sur l'honneur du sous-traitant au regard des exclusions de la procédure :

Le sous-traitant déclare sur l'honneur (*) ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du Code de la commande publique (**).

Afin d'attester que le sous-traitant n'est pas dans un de ces cas d'interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

()Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du Code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.*

*(**) Dans l'hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu'il devra prouver qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public.*

Documents de preuve disponibles en ligne :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.

1ère hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

Une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

2ème hypothèse La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial modificatif** :

Le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article R. 2193-22 ou à l'article R. 2393-40 du Code de la commande publique, qui est joint au présent document ;

OU

L'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.

A, le A, le

Le sous-traitant :
.....

Le soumissionnaire ou le titulaire :
.....

Le représentant de l'acheteur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A, le

Le représentant de l'acheteur :

Notification de l'acte spécial au titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A, le

Annexe à l'acte d'engagement

DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Remplir un exemplaire par co-traitant

Nom commercial et dénomination sociale du candidat :

.....
.....

Adresse de l'établissement :

.....
.....
.....

Adresse du siège social : *(si différente de l'établissement)*

.....
.....
.....

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : APE :

N° de TVA intracommunautaire :

Accepte de recevoir l'avance :

- Oui
 Non

Références bancaires :

IBAN :

BIC :



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV11

MISE AU POINT¹

Le formulaire OUV11 est un modèle de document qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice souhaitant procéder, en accord avec le candidat retenu, à une mise au point des composantes du marché public ou de l'accord-cadre. Les modifications contenues dans le document ne peuvent remettre en cause les caractéristiques substantielles de l'offre retenue ni le classement des offres. En cas d'allotissement, un document est rempli pour chaque lot faisant l'objet d'une mise au point.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

GRAND LAC - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

M. Le Président

1500 Boulevard Lepic - BP 610 - 73106 Aix les Bains - Cedex

Tél : 04 79 35 00 51 - SIRET 20006867400015

B - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

**Marché n°25061 : Maitrise d'oeuvre pour des Travaux d'interconnexion AEP - 4 Chemins
- Route du Bourget –RD 1201a - Viviers du Lac – Le Bourget Du Lac**

C - Identification du candidat retenu.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

SAFEGE SAS

Adresse de l'établissement :

Savoie Technolac

48 Avenue du Lac du Bourget

73377 LE BOURGET DU LAC

Adresse du siège social (si différente de l'établissement) :

Parc de l'Ile

15/27 rue du Port

92022 Nanterre cedex

Adresse électronique :

Téléphone :

Télécopie :

N° SIRET : .

N° de TVA intracommunautaire :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Modifications apportées.

A l'occasion de la mise au point du marché public ou de l'accord-cadre, les modifications ci-dessous sont apportées aux stipulations contenues dans les pièces constitutives du marché public ou de l'accord-cadre.


Nature du document concerné et numéro de l'article modifié ²	Nature de la modification apportée ³
<p>Acte d'engagement : Article 2 « contractant »</p>	<p>Au lieu de lire :</p> <p>« Nom commercial et dénomination sociale du candidat : (3) SAFEGE SAS Adresse de l'établissement : Savoie Technolac 48 Avenue du Lac du Bourget 73377 LE BOURGET DU LAC Adresse du siège social (si différente de l'établissement) : Parc de l'Ile 15/27 rue du Port 92022 Nanterre cedex Adresse électronique : Téléphone : Télécopie : N° SIRET : APE : 7112B..... N° de TVA intracommunautaire : --- Références bancaires : BAN : BIC : JOINDRE UN RIB »</p> <p>Il convient de lire :</p> <p>« Nom commercial et dénomination sociale du candidat : (3) SAFEGE SAS Adresse de l'établissement : Savoie Technolac 48 Avenue du Lac du Bourget 73377 LE BOURGET DU LAC Adresse du siège social (si différente de l'établissement) : Parc de l'Ile 15/27 rue du Port 92022 Nanterre cedex Adresse électronique : Téléphone : Télécopie : N° SIRET : APE : }..... N° de TVA intracommunautaire : Références bancaires : BAN : BIC : JOINDRE UN RIB »</p>

² Exemple : CCTP article 3.

³ Exemple : « la deuxième phrase est remplacée par ».

E - Signature de la mise au point.

■ Signature du candidat retenu :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Florent PEZET (Directeur d'Agence Régionale Arc Alpin)	Le Bourget du Lac, Le 30/01/2026	 SAFEGE Direction Déléguée Centre Est Agence de Chambéry Savoie Technolac BP 318 73377 LE BOURGET DU LAC CEDEX Tél.: 04.79.26.46.00 Fax : 04.79.26.46.08 SIRET 542 021 829 00107 CODE APE 7112 B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**Florent
PEZET** Signature
numérique de
Florent PEZET
Date : 2026.01.30
14:32:34 +01'00'

■ Signature du représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :
(Préciser les nom, prénom et qualité du signataire.)

A _____, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice
habilité à signer le marché public ou l'accord-cadre)

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage
le 13/03/2026 14:58:44

